

Mise à jour le 23 février 2022

Nous vous prions de trouver ci-après les informations dont vous aurez besoin pour préparer et profiter au mieux de votre séjour. Ces informations nous proviennent de diverses sources (organes gouvernementaux, compagnies aériennes, offices du tourisme, réceptifs locaux...). Elles sont données à titre indicatif et peuvent être modifiées sans préavis. A cet égard, nous vous invitons, tout particulièrement, à consulter le site web de la compagnie aérienne, dans les 48 heures qui précèdent votre départ, afin de disposer de l'information la plus juste, ainsi que les conditions d'accès à votre destination sur le site <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/conseils-par-pays-destination>

Le site des Aéroports de Paris peut également vous être utile dans vos démarches : <https://www.parisaeroport.fr/passagers/les-vols/coronavirus-information-voyageurs-depart-arrivee-paris>

Autres sites utiles :

L'Office de Tourisme de Suède (en français) : <https://visitsweden.fr/info-pratiques/informations-voyageurs-coronavirus-pandemie-de-covid-19/>

L'agence de Santé Publique Suédoise (en anglais) : <https://www.folkhalsomyndigheten.se/the-public-health-agency-of-sweden/communicable-disease-control/covid-19/>

Suite aux dernières déclarations gouvernementales, les voyageurs français en séjour à l'étranger doivent désormais respecter de nouvelles mesures de dépistage COVID mises en place pour le retour en France : les voyageurs ne disposant pas du passe vaccinal, devront présenter, lors du vol de retour, le résultat négatif d'un test PCR de moins de 72h ou antigénique de moins de 48h avant l'embarquement.

Avant votre départ :

- Le port du masque obligatoire dans tous les espaces intérieurs. Munissez-vous de masques de types FFP2 et chirurgicaux en nombre suffisant afin de parer à toute demande et privilégiez des petits contenants de gel hydro-alcoolique.

- **Depuis le 24 janvier 2022, le nouveau Pass Vaccinal français est obligatoire pour les passagers de 16 ans et plus. Celui-ci permet, entre autres, d'obtenir un QR Code valide et d'être considéré comme vacciné pour passer les frontières, quelle que soit la définition du schéma vaccinal complet dans le pays de destination. Il est exigé également pour le retour en France.**
- **Pour tous les passagers de 12 à 15 ans, la présentation du Pass Sanitaire reste en vigueur.**

- La détention du Pass Vaccinal ou du Pass Sanitaire ne se substitue pas au protocole du pays de destination cité plus bas, qui doit être respecté par tous les passagers sans exception d'âge.
- Il appartient à chaque passager de s'assurer que les différents QR Codes en sa possession (Pass Vaccinal / Pass Sanitaire, résultats de test) sont bien valides au moment du départ. Pour ce faire, nous vous conseillons de télécharger l'application TAC Verif sur votre smartphone.

- **Le Pass Vaccinal comprend :**

o **Le schéma vaccinal complet :**

- ✓ 7 jours après la 2ème injection pour les vaccins à double injection (Pfizer, Moderna, Astra Zeneca).
- ✓ 4 semaines après l'injection pour les vaccins avec une seule injection (Johnson & Johnson)
- ✓ 7 jours après l'injection pour les vaccins chez les personnes ayant eu le Covid (1 seule injection).

o **Complété par une dose de rappel, pour tous les voyageurs de 18 ans et plus**, qui doit être administrée dans un délai de 4 mois après la dernière dose du schéma vaccinal. L'Assurance Maladie a mis en place un outil en ligne pour connaître la date et l'éligibilité à la dose de rappel : <https://monrappelvaccinocovid.ameli.fr/>

- Pour les passagers de 16 à 17 ans la dose de rappel n'est pas obligatoire.
- ✓ Pour ceux ayant été infectés par la Covid ou ayant reçu le vaccin Jansen (à injection unique), alors une 2e dose sera nécessaire, 3 mois après la 1ère infection.

o **Ou la présentation d'un certificat de rétablissement** au Covid-19 datant d'au moins 11 jours et de moins de 6 mois.

- Les personnes s'engageant dans un parcours vaccinal **jusqu'au 15 février 2022** ont la possibilité temporaire de bénéficier d'un « pass vaccinal » valide, à condition de recevoir leur deuxième dose dans un délai de 4 semaines et de présenter un test négatif de moins de 24h.

- **Le passe sanitaire français** reste valable pour les passagers de 12 à 15 ans et comprend, au choix :

- o La vaccination à condition que les personnes disposent d'un schéma vaccinal complet
- o La preuve d'un test négatif PCR ou antigénique de moins de 24 heures

- Le résultat d'un test positif attestant du rétablissement de la COVID 19 datant d'au moins 11 jours et de moins de 6 mois

Plus d'info sur le site du Gouvernement français : <https://www.gouvernement.fr/le-pass-vaccinal-mode-d-emploi>

Depuis le 9 février 2022, la Suède lève les restrictions liées à la Covid-19 pour les voyageurs venant des pays nordiques, des autres pays de l'Union européenne ou de l'EEE. Les voyageurs, en provenance de France Métropolitaine, n'ont donc plus de protocole particulier à respecter pour entrer sur le territoire suédois.

A l'embarquement :

- Les compagnies aériennes peuvent faire signer une attestation sur l'honneur que vous n'avez pas la COVID et vous n'avez pas été cas contact. Nous vous recommandons de la préremplir en la téléchargeant sur le site de la compagnie aérienne.
- En application des règles de l'aviation civile, les bagages cabines peuvent être refusés par les compagnies à l'exclusion d'un seul petit bagage à main qui devra impérativement être logé sous le siège. (Poids et tailles disponibles sur le site de la compagnie concernée).
- Port du masque obligatoire à bord
- Des mesures préventives ponctuelles et/ou locales concernant votre voyage peuvent être mises en place, à l'initiative de la compagnie.

A l'arrivée et sur place :

- La Suède a levé la plupart des restrictions liées à la pandémie de la Covid 19.
- Il est recommandé de respecter les gestes barrières.
- Ces recommandations peuvent varier d'une région à une autre, plus d'information sur le site suivant (en anglais) : <https://www.krisinformation.se/en/hazards-and-risks/disasters-and-incidents/2020/official-information-on-the-new-coronavirus/regional-information-about-coronavirus>

Lors du séjour à l'hôtel :

Vous trouverez ci-après un aperçu général, non exhaustif, des différentes mesures mises en place par les hôteliers pour un accueil optimum de la clientèle (mesures qui peuvent évoluer à tout moment) :

- Masques obligatoires dans les parties communes à l'intérieur de l'hôtel (sauf assis au restaurant/bar ou bien à la piscine)
- Dans quelques rares établissements, la prise de température à l'arrivée est organisée.
- Règles renforcées pour le nettoyage des chambres et des parties communes.
- Les saunas, hammams, bains à remous ainsi que les piscines intérieures peuvent ne pas être accessibles

- Les Spa, espaces bien-être et piscines extérieures sont opérationnels dans la plupart des hôtels.
- Les salles de gym sont généralement ouvertes avec des mesures spécifiques.
- Mesures de distanciation physique dans les restaurants et règles renforcées pour l'accès aux buffets. La formule du petit déjeuner peut être simplifiée selon les établissements.

Le retour en France :

- **Les passagers non vaccinés de 12 ans et plus, doivent présenter lors de leur vol retour :**
 - o Le résultat négatif d'un test PCR de moins de 72h ou antigénique de moins de 48h avant l'embarquement.
- Les tests sont à la charge des clients, et peuvent se réaliser, selon les destinations, dans les cliniques, les laboratoires d'analyse, les pharmacies. Il est recommandé de réserver votre rendez-vous très à l'avance, les créneaux de tests étant très demandés. Dans le cas où vous seriez dans l'obligation de prolonger votre séjour, les suppléments tarifaires engendrés seront à vos frais.
- Les régions suédoises, organisent des tests PCR pris en charge par l'assurance maladie uniquement pour les personnes présentant des symptômes ou ayant été identifiées comme cas contact par une personne testée positive. Les voyageurs nécessitant un test PCR n'ont d'autre choix que de se rendre dans un laboratoire privé, à des tarifs allant de 180 € à 300 € en fonction du lieu et du caractère urgent de la demande. Les tests peuvent être réservés à l'aéroport via le lien suivant : <http://airportsky.se/home.html>
- **Nous vous recommandons vivement de réserver votre rendez-vous très à l'avance**, les créneaux de tests étant très demandés. Dans le cas où vous seriez dans l'obligation de prolonger votre séjour, les suppléments tarifaires engendrés seront à vos frais.
- **Pour les personnes de 12 ans et plus** entièrement vaccinées (respectant le schéma vaccinal complet) pourront entrer sur le territoire français sans protocole particulier, à condition de présenter leur certificat de vaccination officiel comportant le QR code associé.
- Selon votre pays de provenance, vous serez susceptible de faire l'objet d'un dépistage à l'arrivée en France et pour lequel il vous est demandé, afin de faciliter les formalités administratives, de renseigner le formulaire disponible à l'adresse suivante : <https://passager.serveureos.org/>